



Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens Constantijn Van Oranje-Nassau, chef de cabinet du Commissaire Kroes – Juillet 2014

Mardi 1er Juillet 2014, les membres du Cercle des Réseaux européens se sont réunis autour de Constantijn Van Oranje-Nassau, chef de cabinet de Neelie Kroes, Commissaire européen chargée de l'Agenda numérique. La discussion portait sur la question de l'agenda numérique et de son impact sur les industries de réseaux.

D'emblée, Mr Van Oranje-Nassau a fait le bilan des grandes réalisations du collège actuel de la Commission européenne. Dans cette optique, il est revenu sur les questions majeures développées ces dix dernières années. A l'heure actuelle, la priorité de la Commission européenne est de finaliser les dossiers afin d'assurer une certaine continuité.

Les grands enjeux du numérique

Constantijn Van Oranje-Nassau est d'abord revenu sur le paquet télécoms. Pour la présidence italienne, l'objectif est de parvenir à finaliser ce dossier d'ici au mois de décembre. Constantijn Van Oranje-Nassau a particulièrement salué le travail accompli par le Parlement européen sur le marché unique numérique. Selon lui, le risque majeur est que certains mots disparaissent ou soient modifiés. Le risque est également que le PE ne s'attache qu'à un seul élément et procède à des ajouts conséquents entraînant par là-même un véritable déséquilibre. Mr Van Oranje-Nassau considère toutefois que les Etats membres sont pragmatiques quant à la nécessité de conserver un équilibre entre innovation et services de réseau. La priorité est en effet de parvenir à une approche équilibrée sur le tout. Dans un deuxième temps, Mr Van Oranje-Nassau a souligné l'importance du dossier sur l'infrastructure à large bande.

Néanmoins, selon Constantijn Van Oranje-Nassau, il reste un lourd travail à accomplir en matière de numérique. Il considère qu'il incombe à l'UE de rassembler les divers programmes nationaux afin d'élaborer des politiques européennes communes. Listant les grands enjeux pour les années à venir, il a souligné l'inquiétude relative à la sécurité : en effet, revenant brièvement sur l'affaire Snowden, il a particulièrement insisté sur l'enjeu lié à la sécurité des services et des réseaux. C'est d'ailleurs dans cette optique que le bloc nordique travaille sur la question de la protection des données.

Il a aussi évoqué la question du chômage des jeunes. Aujourd'hui, la majeure partie des gens possédant des compétences en TIC se trouve au chômage. Dans cette optique, il juge important de mieux faire correspondre l'offre à la demande en matière de compétences en TIC. Dans une optique prospective, il a aussi évoqué le marché unique digital. Là encore, ce sujet, qui a été soulevé par l'ensemble des candidats à la présidence de la Commission, constitue un enjeu important. Constantijn Van Oranje-Nassau a également abordé la question de la concurrence ainsi que la législation actuellement en place pour réguler certains secteurs.

En outre, Mr Van Oranje-Nassau a souligné la nécessité pour l'Europe de se doter d'une infrastructure plus indépendante. Il considère que l'UE manque considérablement de possibilités par rapport aux Etats-Unis. Dans le même sens, davantage de cohérence s'impose. Enfin, abordant la question de la fracture numérique, il a souligné qu'il était du devoir des régions d'identifier cela comme une priorité.

Selon lui, les priorités du prochain mandat seront les suivantes :

- L'érosion de l'assiette fiscale
- L'harmonisation des TIC
- Le manque de compétences en TIC.



Au terme de ses études de droit à l'Université de Leyde Constantijn Van Oranje-Nassau poursuit des études à l'INSEAD de Fontainebleau. Il rejoint Bruxelles en 1995 et travaille pendant quatre ans auprès du commissaire en charge des relations extérieures. Il a également été conseiller en affaires européennes auprès du ministère néerlandais des affaires étrangères. Depuis avril 2013, il est le chef de cabinet de Neelie Kroes.

La digitalisation de l'économie

Selon Constantijn Van Oranje-Nassau, le niveau de compréhension du secteur digital au sein de la société croît considérablement. Ainsi, il avance d'ores et déjà que le digital comptera parmi les priorités de l'agenda de la prochaine Commission. En effet, l'économie entière se numérise, comme en attestent les réseaux d'énergie intelligents ou encore l'exemple de la santé en ligne.

Certains membres du Cercle se sont interrogés sur la façon de connecter l'agenda digital et la politique industrielle et plus particulièrement sur la démarche à suivre afin de surmonter les silos entre les différents secteurs. De son côté, Constantijn Van Oranje-Nassau a souligné les difficultés pour la Commission d'obtenir un réel engagement de l'industrie. Il incombe à cette dernière de prendre conscience de la nécessité de collaborer avec le secteur des TIC. D'autres membres ont quant à eux fait le souhait que l'agenda digital soit davantage axé sur la politique actuelle afin d'aider les entreprises à se digitaliser.

Enfin, Constantijn Van Oranje-Nassau a annoncé la tenue d'une assemblée digitale en septembre : le *Digital Action day*. Selon lui, l'enjeu fondamental est d'accroître la conscience de ce que le digital représente pour l'industrie. En ce sens, il a exprimé certains regrets quant au fait que BusinessEurope n'aborde jamais la question du digital. Il invite ainsi les entreprises à participer à cette prise de conscience.

Investir dans l'innovation

Certains membres du Cercle ont dénoncé la situation actuelle des opérateurs d'infrastructures et de services. Ces derniers sont pris au piège et ne peuvent dans l'innovation. En ce sens, en France, le prix de la consommation n'a cessé de décroître ces dernières années et se révèle par là-même sensiblement moins élevé qu'aux Etats-Unis. Cependant, dans le même temps des entreprises non-régulées ne payent pas d'impôts et ont des milliards de dollars de paradis fiscaux. Dans cette optique, Constantijn Van Oranje-Nassau a été invité à se prononcer sur les leviers à faire jouer et la stratégie à adopter pour parvenir à davantage d'équité, de transparence et pour faire face à cette nouvelle concurrence et ces nouveaux acteurs.

En réaction, Constantijn Van-Orange a exprimé la crainte de la Commission à réguler ce qui innove. Il considère qu'avant de déréguler, il est nécessaire de d'abord s'attacher aux étapes précédentes. Dans cette optique, le paquet télécoms constitue une étape préalable fondamentale. Un grand nombre de rééquilibrage des intérêts devraient intervenir dans ce processus.

Questions institutionnelles

Les membres du Cercle des Réseaux européens se sont par la suite intéressés à l'actualité institutionnelle. Constantijn Van Oranje-Nassau a d'abord évoqué la question de l'organisation future de la Commission. Revenant sur l'idée de « clusters », il a souligné les problèmes que soulèverait une telle organisation. Au-delà de l'existence de commissaires de première et de seconde catégorie se pose en effet la question de la difficulté à décider de l'organisation de ces « clusters ». A contrario, Mr Van Oranje-Nassau prône un modèle alternatif, plus hybride que le modèle thématique suggéré par les clusters. Ce modèle hybride consisterait à définir des projets clairs comme le TTIP autour de « clusters programmatiques ».

Enfin, il s'est exprimé au sujet de l'élection du président de la Commission. Selon lui, il s'agit là d'une élection très opportuniste. Jean-Claude Juncker ne dispose pas de réelles compétences pour faire cela et la réaction de Cameron peut dans un sens s'avérer très réaliste, selon lui. Mr Van Oranje-Nassau considère que la réussite du prochain Collège dépendra de la personnalité du président de la Commission : son ouverture et sa volonté de prendre des risques seront déterminantes. Juncker doit être brave et savoir prendre des risques, mais il doit également être sélectif et définir les priorités. Il est important que les choses soient claires pour les citoyens et les acteurs et que l'Europe perde de son opacité.

Certains membres du Cercle se sont inquiétés de la « vague eurosceptique » au Parlement européen. Ils se sont particulièrement inquiétés de la marge de négociation avec le nouveau PE. Constantijn Van Oranje-Nassau considère quant à lui que le noyau du PE n'a pas sensiblement changé : les changements résident avant tout dans les groupes politiques. S'il reconnaît que cela sera plus difficile de négocier avec le Parlement, il souligne toutefois que le Parlement reste une institution. Dans cette optique, les eurodéputés ont conscience que leur intérêt est de collaborer.